



Le candidat malheureux à la dernière présidentielle est visiblement détenu dans des conditions sommaires.

Selon l'un de ses avocats, de l'eau s'infiltrerait dans sa cellule lorsqu'il pleut, le lieu serait infesté de souris. **« Ce n'est qu'hier soir mercredi qu'il a pu prendre son premier bain. Vous imaginez les conditions dans lesquelles il se trouve ? Et la tenue vestimentaire qu'il arborait le jour de son arrestation et la même qu'il arbore encore ce soir »**, remarque maître **Emmanuel Simh**, avocat de **Kamto** et vice-président du MRC.

Ses avocats dénoncent également les conditions de son arrestation. Et le fait qu'il était menotté tout au long de son transfert entre Douala et Yaoundé.

Maurice Kamto sera une nouvelle fois entendu ce vendredi à 13h. L'opposant est poursuivi pour huit infractions dont la « rébellion » et l'« incitation à l'insurrection ».

Avec Rfi